

Réf: Dossier 329180

Avis de constitution

SOCIETE « SENEVE SOLUTION »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE-IFCC RESIDENTIEL
PLATEAU, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 01 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENEVE SOLUTION »

Objet : FABRICATION ARTISANAL DE MATERIEL DE TRANSFORMATION, TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES

IMPORT-EXPORT, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux, La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. et généralement, toute opérations commerciales, industrielles, financières mobilières ou immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE-IFCC RESIDENTIEL
PLATEAU, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle BA MAIMOUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07264 du 22/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44610/GTCA/RC/2024 du 22/07/2024

